



# nandy infos

Juin - juillet - août 2014

n° 179



DOSSIER

*Nandy : ville verte*

Fin des travaux d'éclairage : la ville mise en lumière ▶ p.10

Rythmes scolaires : les enfants au cœur du dispositif ▶ p.19





## Contrat de Partenariat Public Privé



Votre éclairage public est dorénavant rénové.

Ci-dessous quelques photos « avant / après » :



Rue des Almandins



Rue des Sablons



Chemin des Chevreuils



Les nouveaux luminaires installés sont maintenant télégérés permettant une variation du flux lumineux.

Afin de répondre au mieux à toutes demandes concernant ce chantier, vous pourrez nous contacter via l'adresse mail ci-dessous. Notre engagement est de faire une réponse sous 72 heures.

Mail : [ppp.nandy@spie.com](mailto:ppp.nandy@spie.com)

**SPIE Ile de France Nord-Ouest**  
**Centre de Travaux de Villaroche**  
**Aérodrome de Melun - Villaroche**  
**Chemin de Viercy**  
**77550 Limoges Fourches**

# Edito

Pour le géographe, le marcheur, le pêcheur, le chasseur, Nandy c'est d'abord la forêt, des plans d'eau, la Seine ; un univers végétal et aquatique qui concentre un grand nombre de formes de vie et d'espèces. On croit connaître sa commune et il y a mille balades et découvertes à faire pour les petits comme pour les grands. À la veille de l'été, cela justifiait bien un dossier dans Nandy-Infos pour mieux encore s'approprier sa commune, la respecter et la protéger par une conduite naturelle.

Nandy expérimente maintenant depuis septembre 2013, les nouveaux rythmes scolaires et les cycles des temps d'activités périscolaires. Dans chaque école les comités d'évaluation ont pu tout au long de l'année proposer des adaptations du dispositif et c'est dans cet esprit de pragmatisme que de nouvelles propositions sont faites pour la rentrée scolaire en distinguant le rythme de l'enfant en maternelle et en élémentaire.

Après les succès de la brocante, de la fête des voisins et des tournois de football malgré parfois un temps maussade, il reste encore de nombreuses occasions pour participer à toutes les animations scolaires ou associatives du mois de juin.

Je vous souhaite un bel été



Le maire  
René Réthoré

# Sommaire

03 **Edito**

04 **Infos pratiques  
Carnet**

06 **Vous y étiez...**

### Côté culture...

- Atelier de la « graine à l'arbre et de l'arbre à la graine » pour petits et grands
- Un succès pour le Marché d'Art et d'Artisanat
- Concert « Violons Dansants »
- Opération « Graines de lecteurs »
- « Histoires à s'en retourner les oreilles »

### Côté sport...

- Stage de Taekwondo
- Marathon de Sénart
- Challenges de football

### Côté loisirs...

- Chasse aux œufs de Pâques
- Concours de pêche de Pâques organisé par l'Amicale de Pêche Nandéenne
- Concours de pêche individuel et Sensas
- Grande soirée Danse de printemps
- Rallye du Moto Club
- Exposition de l'association « Le Chevalet »

### Clin d'œil...

- La Fête des Voisins
- Sortie en famille au parc zoologique de Paris
- Brocante dans les rues du bourg

10 **La Mairie vous informe**

- Fin des travaux d'éclairage : la ville mise en lumière
- Opération Tranquillité Vacances
- Plan canicule 2014 : faites-vous connaître !

12 **Dossier**

- Nandy, ville verte

17 **Découvrez...**

- Un livre !

18 **Actualités**

- Jardin d'été : l'esprit des « villages » vacances !
- Rythmes scolaires : les enfants au cœur du dispositif

20 **La Vie des associations**

- Amicale de Pêche Nandéenne : une saison bien amorcée

21 **Tribune libre...**

22 **Agenda** Juin, juillet et août 2014

24 **Sorties**

- Jardin d'été



Ville de Nandy  
Agglomération de Sénart

9 Place de la Mairie - 77176 Nandy - 01 64 19 29 29  
communication@nandy.fr - www.nandy.fr



Directeur de la Publication : René Réthoré  
Rédaction : Mairie de Nandy

Création et mise en page : **Pigment** ■ 01 60 74 33 84

Photogravure impression : **Grenier**

Papier PEFC

Dépôt légal : Juin 2014 - 2300 ex.



# Notez bien...

## Abandon d'animaux

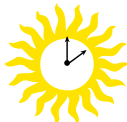
52% des français possèdent un animal de compagnie. En parallèle, chaque été, selon la Fondation 30 Millions d'Amis, 60 000 animaux sont abandonnés par leurs propriétaires.



Si c'est un bonheur d'avoir un chat ou un chien, de se le voir offrir à Noël ou pour son anniversaire, la période estivale et le départ en vacances de la famille ne doivent pas s'accompagner d'une démission de son rôle de maître.

Si c'est de la responsabilité de chaque maître d'avoir et d'élever un animal de compagnie, c'est également de sa responsabilité de trouver une solution de garde lors de son absence. Et éviter son abandon dans la rue.

## Horaires d'été de la Mairie



Cet été, la mairie sera fermée exceptionnellement les samedis 12, 19 et 26 juillet, ainsi que les samedis 2, 9 et 16 août.

## Fermeture de la Poste



La Poste de Nandy fermera du 4 au 23 août.

LA POSTE

## Horaires d'été de la bibliothèque



La bibliothèque prend ses quartiers d'été. Voici les nouveaux horaires durant la période estivale du samedi 5 juillet au samedi 30 août inclus :

- le mercredi de 9h à 12h et de 14h à 19h
- le samedi de 9h à 12h30

**Cet été, nouveauté, la bibliothèque sera ouverte jusqu'à 19h les mercredis.**

Du 8 juillet au 14 août, la bibliothèque participe au Jardin d'Été, qui se déroule à l'école des Bois le jeudi de 15h à 18h30.

Vous avez la possibilité dès le mardi 24 juin (et cela pendant tout l'été) d'emprunter davantage de documents et pour une durée plus longue : **15 documents par carte, pour 8 semaines.**

N'oubliez pas que vous pouvez prolonger la durée de vos emprunts par téléphone (du mardi au samedi) ou par courriel ([bibliotheque@nandy.fr](mailto:bibliotheque@nandy.fr)).

Les horaires habituels reprennent le mardi 2 septembre.

Deux services de la bibliothèque sont accessibles 24h/24h : site internet de la bibliothèque (<http://nandy.dnsalias.net/>) et ré-aménagement de la boîte de retours effective d'ici le début de l'été (dans l'angle de la rue Neuve et la rue du 24 Août 1944).

**Contact : 01 60 63 36 23**





## Forum des Associations

Les bonnes résolutions de la rentrée de septembre : faire du sport, s'essayer à la peinture, donner du temps à une association caritative...

Retrouvez une cinquantaine d'associations sportives, culturelles, d'entraide ou de soutien, lors du Forum des associations de Nandy qui se tiendra, **le samedi 6 septembre, de 11h à 17h, au gymnase Espace Montand, rue des 18 Sous.** Accueil et conseils bienveillants des bénévoles de ces associations complètent les nombreuses démonstrations programmées.



### Contact

01 64 19 29 29 - mairie@nandy.fr

## Erratum article NSA

Une erreur s'est glissée dans le précédent Nandy Infos. Valérie Ruellan a été présidente de Nandy Sénart Animation durant 12 ans et non 4 ans comme cela a été écrit. Saluons ici, une nouvelle fois, son travail durant tout ce temps afin d'animer continuellement la commune.

## Carnet

### Naissances

**La ville de Nandy félicite les heureux parents de tous ces bébés récemment nés :**

Lucas SOUMENAT né le 9 janvier à Melun  
 Hugo LOURDIN né le 14 février à Nandy  
 Rachel MBAZUMUTIMA née le 28 mars à Melun  
 Ryan GERMANY né le 25 mars à Corbeil-Essonnes  
 Leya GERMANY née le 25 mars à Corbeil-Essonnes  
 Sofia COUDERT née le 28 mars à Melun  
 Noé OZORES LEMAL né le 17 avril à Melun  
 Karam HENCHI né le 22 avril à Melun  
 Hanaé OUSSON BON DJEMAH née le 26 avril à Quincy-Sous-Sénart  
 Hélina QUINOT née le 27 avril à Corbeil  
 Bo GUINEBERT né le 4 mai à Saint-Mandé  
 Kieran GIE né le 30 avril à Villeneuve-Saint-Georges  
 Axelle BRAYAT née le 18 avril à Villeneuve-Saint-Georges  
 Julia FIDENCI née le 20 mai à Melun  
 Jonas MAURY né le 21 mai à Evry

### Mariages

**La ville de Nandy adresse tous ses vœux de bonheur à ses jeunes mariés :**

Anissa ATIGUY et Flavien GLANCER le 5 avril  
 Vanessa CIVRÉ et Fabian COCHIN le 19 avril  
 Déborah PORTET et Jaime CHRISTINY le 19 avril  
 Kanisdra SRIRANGAN et Satheeskumar THIRUGNANASOTHY le 26 avril  
 Audrey GUILLAUME et Gary GAVELLE le 26 avril  
 Sylvie BASTIEN et Serge RIPOLI le 10 mai  
 Corinne BURDEYRON et Rémy VAUQUELIN le 10 mai

### Décès

**La ville présente ses plus sincères condoléances aux familles et proches des personnes qui nous ont quittés :**

Maria de Fatima ROMAO RODRIGUES épouse VALENTE DA SILVA le 25 avril à Nandy  
 Jacqueline DUFAURE veuve LUSZCZKA le 25 avril à Nandy  
 Gérard BABILLOTTE le 28 avril à Nandy  
 Julien RAZAFIMANDIMBY le 13 mai à Corbeil-Essonnes

# Côté culture...

vous y étiez...  
vous y étiez...  
vous y étiez...



A



A



B



C

**A** L'atelier de la « **graine à l'arbre et de l'arbre à la graine** », à la bibliothèque municipale, a ravi petits et grands. Les plantes n'ont plus de secrets pour les participants... ou presque ! 5/04

**B** Encore un succès pour le « **Marché d'Art et d'Artisanat** » organisé par l'Alliance des Arts. Le public a apprécié le travail de Michel Gauthier, peintre nandéen. Sans oublier les travaux méticuleux des autres exposants. 5 et 6/04

**C** Un talent incroyable dès leur plus jeune âge, le concert « **Violons Dansants** » a permis d'apprécier la virtuosité des « **Ministrings** », un ensemble de musiciens du Conservatoire de Lausanne, âgés de 7 à 12 ans ! 5/04

**D** L'opération « **Graines de lecteurs** » offre aux enfants la possibilité de faire travailler leur imagination et de les transporter dans de jolies histoires. 3, 10 et 24/04

**E** Contes « **Histoires à s'en retourner les oreilles** » à la bibliothèque. 31/05



C



D



E





# Côté sport...



A



A



A



B

**A** Stage de Taekwondo avec Torann Maizeroi et Arnaud Sangue, tous deux membres de l'équipe de France. 27/04

**B** Beaucoup de nandéens sur les bords de route du **Marathon de Sénart**. Les bénévoles et supporteurs ont mis une nouvelle fois l'ambiance pour encourager les coureurs ! 1/05

**C** Les premières éditions du **Challenge de football Kondogbia** pour la catégorie U13 et **Challenge Alexandre Decorbez** pour la catégorie U11 ont été très disputées par la future relève. Quand aux challenges Michel Rougé, pour les catégories u6/u7 et u8/u9, ils ont permis de constater le bon niveau des jeunes pousses. 1 et 8/05



C



C



# Côté loisirs...

**A** Ce joli moment convivial en famille organisé par NSA avec la **Chasse aux œufs de Pâques** dans le parc de la bibliothèque. Au programme de l'après-midi : ateliers décoration d'œufs et maquillage, pêche à la ligne. 12/04

**B** On a taquiné le poisson - et pas en chocolat ! - à l'étang du Balory à l'occasion du concours de pêche de Pâques organisé par l'amicale de la Pêche Nandéenne. 21/04

**C** Concours de pêche individuel et Sensas. 8/05

**D** Grande soirée Danse de printemps au Millénaire de Savigny-le-Temple où les membres de **Sénart Danse Passion** ont pu démontrer grâce et agilité. 17/05

**E** Rallye du Moto Club. 18/05

**F** Exposition de l'association « Le Chevalet », invitée d'honneur Anne-Marie Gaume. 21 au 26/05



vous y étiez...



# Clin d'œil...



A

**A** La Fête des Voisins, dans une ambiance détendue et conviviale malgré un temps incertain. 23/05

**B** Sortie en famille au parc zoologique de Paris. 25/05



A



A



A



B



B



## BROCANTE

### DANS LES RUES DU BOURG

Les vendeurs sont heureux de s'être débarrassés de bibelots. Les acheteurs sont ravis d'avoir chiné des objets pratiques. Bref, la brocante dans les rues du bourg a tenu toutes ses promesses. 18/05





# Fin des travaux d'éclairage : la ville mise en lumière



Après un an et demi de travaux, dans le cadre d'un partenariat public-privé, l'éclairage public sur la commune est flambant neuf. Il répond aux différents objectifs fixés : économie d'énergie et embellissement de la ville notamment.

L'ancien Poste Haute Tension - désuet - qui pouvait plonger plusieurs quartiers de Nandy dans le noir en cas de panne, a été remplacé par une cinquantaine d'armoires basses tensions disséminées sur la commune. C'est l'un des changements techniques majeurs de l'important chantier de renouvellement de l'éclairage public sur Nandy, en plus de l'implantation des nouveaux candélabres en lieu et place de luminaires vétustes.

« Les matériels installés sont aux normes techniques. Tous les points lumineux sur la commune sont télégérés. La variation de l'éclairage peut se faire candélabre par candélabre. En effet, en fonction de l'endroit où l'on se trouve, et s'il est 18 h en hiver ou 3 heures du matin en été, le besoin en lumière n'est pas forcément le même : trottoir, rue, route passante... Ainsi, la nouvelle installation va permettre une baisse de 40 % de la luminosité correspondant à 40 % d'économie en kilowatts. Par exemple, c'est le trottoir qui va être éclairé, car la diffusion de lumière se fera vers le bas, contrairement aux anciennes boules qui diffusaient la lumière avec de la déperdition. Les flux lumineux seront plus précis. Il s'agit d'éclairer le juste besoin, tout en garantissant la qualité et le confort. La ville est le pilote de ses scénarios lumière. » explique Christian Buywid, chef de département infra-collectivités chez SPIE.

## Optimisation de l'éclairage public

« Par ailleurs, grâce à un système de transmission de l'information, via la 3G, comme pour les téléphones mobiles, les armoires nous enverront en temps réel l'état de fonctionnement des candélabres, de la panne éventuelle de l'un d'eux. Ce qui nous permettra d'intervenir rapidement grâce à ce ciblage précis du dysfonctionnement » poursuit Christian Buywid.

Le nouvel éclairage va améliorer la sécurité urbaine, embellir la ville et réduire la facture d'électricité pour la commune. Nandy a mis en place un projet d'urbanisme « lumière » pour la collectivité, ainsi certains candélabres ont été repositionnés en fonction des sites et circonstances (ex : laisser l'accessibilité des trottoirs aux personnes à mobilité réduite et déplacer les candélabres qui se situaient au milieu de ces derniers, améliorer la luminosité des sites qui le nécessitaient...).

Dans ce projet, Nandy a souhaité anticiper l'augmentation éventuelle des tarifs de l'électricité tout en répondant aux préconisations du Grenelle de l'Environnement.

Si grâce au matériel performant choisi et à cette télégestion, la pollution lumineuse va diminuer et l'éclairage n'en sera que plus efficace, le patrimoine nandéen sera, quant à lui, sublimé par la lumière.





# Partez en vacances l'esprit libre

Avec l'Opération « Tranquillité Vacances », la Ville propose aux nandéens de bénéficier d'une surveillance de leur domicile, par la Police municipale, pendant leur absence.

Si l'Opération Tranquillité Vacances (OTV) est menée toute l'année par la Police Municipale sur demande des nandéens, c'est en été qu'elle est la plus sollicitée.

Pour toute la durée de vos vacances (1 semaine minimum, 2 mois maximum), aux dates que vous aurez signalées sur le formulaire prévu à cet effet, la Police Municipale effectuera une surveillance accrue de votre logement à travers des rondes quotidiennes.

Ce service est entièrement gratuit.

Le formulaire est disponible à l'accueil en mairie et en téléchargement sur le site internet [www.nandy.fr](http://www.nandy.fr). Après son retour en mairie et son enregistrement par le service concerné, l'OTV démarre le jour même !

« Nous effectuons plusieurs passages par jour, à des heures différentes. Qui plus est, la Police Nationale est prévenue de l'absence des occupants. Cela fait donc une double surveillance » souligne Thierry Jacquemard, responsable de la Police Municipale.

## Quelques conseils

Pour se prémunir des infractions, il est recommandé de faire preuve de bon sens lors de votre départ en vacances :

- laissez un double de clé à vos proches ou voisins si besoin,
- faites ouvrir vos volets la journée par un proche pour évoquer une présence,

- ne laissez pas les fenêtres ouvertes malgré des volets clos (pour votre chat!),
- faites vider votre boîte aux lettres (les courriers débordants de cette dernière indiquent votre absence),
- ne laissez pas d'objets précieux à votre domicile et placez les dans un endroit sûr, idem pour tous les jeux de clés (double domicile, voiture...)
- évitez les messages sur les répondeurs téléphoniques de type : « je suis en vacances du... au... » et les messages équivoques sur les réseaux sociaux.

« Veillez à bien remplir le document, restez joignable et déléguez à une personne qui réside de préférence à proximité de chez vous en cas de souci » ajoute le

Policier avant de conclure :

« pour juillet et août 2013, nous avons eu 200 demandes d'OTV et il n'y a eu aucun cambriolage ».

## Les autres contacts :

**Commissariat de Moissy-Cramayel**  
(joignable 24h/24 et 7j/7) :  
**01 64 13 50 00**

**Commissariat subdivisionnaire de la Police Nationale de Savigny-le-Temple :**  
**01 64 19 24 05**

**Police Municipale de Nandy :**  
**06 08 05 46 61**



## Plan canicule 2014 : faites-vous connaître !

En prévention d'une éventuelle canicule cet été, la Ville propose aux personnes qui souhaiteraient être régulièrement suivies et visitées en période de grande chaleur par la Police Municipale, de se faire inscrire dans un registre nominatif. Ce plan canicule et l'inscription au registre s'adressent aux nandéens âgés de 65 ans et plus, ainsi qu'à toutes les personnes isolées à leur domicile ou en situation de handicap.

Comment bénéficier du dispositif ? Il faut compléter un formulaire (avec vos coordonnées, ainsi que celles d'un proche à contacter en cas d'urgence) et le renvoyer en mairie. Ce formulaire est disponible :

- ▶ à l'accueil en Mairie
- ▶ sur le site internet
- ▶ en appelant la Police Municipale au 06 08 05 46 61

Les informations collectées sont bien évidemment strictement confidentielles. La municipalité n'a ici d'autre préoccupation que celle de prendre en compte toutes les personnes isolées. Si vous pensez être concerné mais avez un doute, n'hésitez pas à appeler le CCAS

« En 2013, 13 personnes ont bénéficié de ce dispositif durant l'été » conclut Lisa Levasseur.

Contact : 01 64 19 29 25 ou [ccas@nandy.fr](mailto:ccas@nandy.fr)



Nandy,  
une ville verte  
qui a fait de  
son patrimoine  
écologique un  
atout indéniable.

**12** Des services techniques  
au service des espaces verts

**13** A chaque quartier,  
son étang !

**15** Les berges de la Seine

**15** Géant de terre et composites,  
le Gardien surveille Rougeau

**15** Un séquoia géant  
au cœur de Nandy

**15** La Voie Verte - Allée Royale  
pour piétons, cyclistes et  
cavaliers

**16** Un patrimoine vert  
prestigieux :  
le parc du Pavillon Royal

**16** Protection de la Nature :  
une pédagogie nécessaire

**16** Protection des Cygnes :  
une association unique  
en France

# Nandy : ville verte

La commune de Nandy est une ville « verte » qui a fait de son patrimoine écologique un atout indéniable. Plus de 82 % de son territoire est composé de forêts, de bois et d'espaces verts. Les étangs de la Sablonnière, du Balory, des Bois, du Planta, du stade et du petit Parc sont situés autour et dans la ville. La préservation de cet environnement est un enjeu primordial pour conserver un cadre et une qualité de vie agréables pour les habitants.

Si Nandy jouit d'un patrimoine naturel important, force est de constater qu'il nécessite un entretien régulier et important pour que les nandéens puissent en profiter. Pour ce faire, taille, élagage ou gestion différenciée de l'espace font partie des préoccupations des services techniques de la ville.

Ces derniers ont recensé 1585 arbres d'alignement en bordure de voirie à Nandy. La répartition est la suivante : 603 arbres sur Ville-mur, 491 aux Bois, 301 au Balory et 190 dans le Bourg. Aussi, il y a 34 essences différentes plantées dans 65 rues de la commune. Parmi les variétés les plus représentées, on trouve l'érable (40%), le tilleul (23%), le cerisier fleurs (11%), le pommier fleurs (4%), le platane, le catalpa et le prunier pissarddi (3% chacun).

« La tempête de l'an 2000 a arraché de nombreux arbres. Nous les avons remplacé par une essence plus résistante : le Savonnier » précise Gilbert Legrand, maire-adjoint chargé de l'aménagement de la ville.

## ■ Des services techniques au service des espaces verts

Ainsi au quotidien, au-delà de la propreté et de l'entretien des rues, trottoirs et groupes scolaires, les services techniques interviennent sur les espaces verts avec la taille, la tonte, le ramassage des feuilles, la plantation des massifs... et la conservation des 20 kms de haies réparties sur la commune.

Pour mener à bien leur mission, et préserver l'environnement, les services techniques n'utilisent plus - voire dans de très rares occasions - les produits phytosanitaires. Par exemple, pour enlever les herbes indésirables, les agents ont recours au brossage mécanique ; au paillage, réalisé à partir du broyage du bois coupé et remis sur les massifs ; et à l'enherbage où ils laissent la nature reprendre ses

droits. Dans la même veine, les déchets verts après broyage, compostage sont réutilisés comme engrais naturel. C'est ainsi que la pelouse tondue puis coupée en particules trouve une seconde vie !

Par ailleurs, le choix de plantes dans les massifs a été orienté vers des variétés ne nécessitant que peu d'arrosage, pour économiser l'eau.

Enfin, sur la nouvelle zone résidentielle de Nandy sud, dans une volonté de préservation de la ligne paysagère originelle, des chênes seront plantés dans la continuité de la forêt.





## ■ A chaque quartier, son étang !

A l'exception de l'étang du Planta, les étangs des Bois, du Balory et de la Sablonnière sont artificiels et ont été creusés dans l'objectif de réguler les eaux pluviales lors de la construction de la ville nouvelle de Sénart. Des canalisations relient d'ailleurs ces étangs pour équilibrer les niveaux d'eau en cas de fortes averses et autres intempéries. Il faut donc éviter de déverser tous types de produits ménagers dans ces eaux pluviales, qui pourraient engendrer des dégâts sur la faune et la flore de ces espaces.

Ces anciens bassins de régulation, devenus aujourd'hui de superbes étangs, ont une vocation de loisirs pour les pêcheurs et sont des lieux de promenade en plein cœur des quartiers urbanisés de Nandy.

« Nos étangs appartiennent aux 77 étangs de la ville nouvelle » précise Gilbert Legrand.

La gestion de ces espaces revient à trois acteurs : les Eaux de Sénart pour les fonds et la qualité de l'eau, la mairie pour l'entretien des berges et espaces verts autour des plans d'eau, et l'Amicale des pêcheurs pour la préservation de la faune. « Nous réalisons des opérations conjointes de nettoyage des étangs ou d'élagage des berges. A noter que cet élagage permet l'oxygénation des bassins » indique l' élu.



### L'étang du Planta

**Superficie** 8000 m<sup>2</sup>

**Profondeur** 1,80 m

Dans les années 2000, les pêcheurs ont replanté des végétaux pris dans les mares de la forêt de Rougeau après accord de l'ONF (Office National des Forêts) : nénuphar jaune, menthe aquatique, potamot (plante appréciée des grenouilles), jonc, typha (plante dépolluante). L'objectif était de faire revenir les grenouilles vertes, les libellules, dytiques, coléoptères... afin qu'une nouvelle vie s'installe entre végétaux et animaux.

### L'étang des Bois

**Superficie** 7000 m<sup>2</sup>

**Spécificité** en lisière de forêt, forme de haricot

L'étang bénéficie d'une bonne oxygénation grâce aux plantes aquatiques existantes. Longtemps, l'étang des Bois était apprécié de la faune (grenouilles vertes, foulques, colverts y vivaient, mais ont déserté l'endroit). Seuls les crapauds restent fidèles et viennent s'y reproduire...







## L'étang du Balory

**Superficie** 25000 m<sup>2</sup>

**Spécificité** a une frayère naturelle

L'étang est le fleuron « bleu » de la commune que les nandéens - petits et grands - aiment s'approprier, quand ce ne sont pas les pêcheurs du département qui apprécient particulièrement venir y jeter leurs gaules durant les concours organisés par l'Amicale. En effet, l'étang dont la faune est abondante jouit d'une notoriété importante.



## Les Étangs de la Sablonnière

**Superficie** 3,45 ha

**Spécificité** limite de 2 communes

Étangs artificiels créés en 1995 situés sur les communes de Nandy et Savigny-le-Temple. Le cours d'eau récepteur final des étangs est le Balory. Des aménagements ont été entrepris pour faire des étangs un lieu de promenade et de loisirs. Flore, faune avicole, faune piscicole sont présentes. L'empoissonnement annuel est réalisé alternativement par les amicales de pêche de Nandy et de Savigny-le-Temple.



## ■ Les berges de la Seine

Au-delà des étangs, Nandy a un rapport particulier aux cours d'eau puisque la commune bénéficie de 2,4 km de bords de Seine, dont les Voies Navigables de France préservent les chemins et contre-chemins de halage.



## ■ Géant de terre et composites, le Gardien surveille Rougeau

Immobile et immuable, ce gardien-là trône en bordure de l'allée royale et veille sur la forêt de Rougeau. Pour valoriser son patrimoine forestier, l'Agence des Espaces Verts d'Île-de-France a initié un projet artistique d'envergure - une sculpture de près de 10 mètres de haut - et en a confié la réalisation à l'artiste franco-allemande Gloria Friedmann. Au cœur d'une clairière, il fait le lien entre l'homme et la nature.



## ■ Un séquoia géant au cœur de Nandy

Des essences plus improbables sont plantées sur Nandy. Ainsi un séquoia géant a pris place au centre du giratoire du boulevard Olof Palme.

Un point commun entre les grands parcs de l'Ouest Américain (comme Yosemite) et Nandy !

## ■ La Voie Verte - Allée Royale pour piétons, cyclistes et cavaliers

La Voie Verte - Allée Royale comprend deux allées forestières : l'allée Bourette (2,5 km) dans la forêt de Rougeau, et l'allée Royale (5,5 km). L'allée Bourette est une route forestière large de 3 m.

L'allée Royale a été aménagée en 2004 sur le tracé d'une voie réalisée pour les chasses de Louis XV, devenue ensuite chemin rural. Elle permet d'atteindre la lisière de la forêt de Sénart. La voie est praticable pour les piétons comme les cyclistes grâce à sa largeur de 6 m. Il existe également une allée équestre.

La voie se situe au milieu de larges pelouses bordées d'arbres remarquables (502 séquoias, 1000 pommiers anciens !)



## ■ Un patrimoine vert prestigieux : le parc du Pavillon Royal

Lieu prestigieux et chargé d'histoire, le Pavillon Royal et son parc aménagé étaient destinés à l'origine, en 1755, à accueillir le roi Louis XV pour ses parties de chasse. Sur ce site, l'Agence des Espaces Verts d'Île-de-France a souhaité valoriser les aménagements paysagers originaux conçus aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. Le parc propose aujourd'hui une promenade de découverte des différentes ambiances paysagères (mare, verger, belvédère, rond de marronniers...). L'axe principal a été matérialisé, et rejoint l'allée Royale. Une placette avec des panneaux d'information accueille les visiteurs sur cette aire de détente et de loisirs.

## ■ Protection de la Nature : une pédagogie nécessaire

La préservation des espaces naturels de la commune passe inévitablement par l'éducation. Aussi, les enfants des écoles de Nandy participent à un cycle de formation à la protection de la nature enseigné au sein de la Maison de l'Environnement de Sénart.

Cette dernière soutient les démarches de développement durable par le projet «Ecol'o Top de Sénart» dans les établissements scolaires de la ville nouvelle.

## ■ Protection des Cygnes : une association unique en France

Seul centre de soins pour les cygnes en France, l'association de « Défense et Sauvegarde de Cygnes » recueille et soigne près de 80 oiseaux par an. L'association est présidée par une passionnée, Jocelyne Poyot. Ce centre accueille tous les publics et peut également les former. L'association qui accueille jusqu'à une dizaine de cygnes (adultes et bébés) recherche régulièrement des bénévoles. Les missions de ces derniers : nettoyage des enclos, préparation des bassines pour les repas des pensionnaires, capture de cygnes, et soins.

**Renseignements :** 01 60 63 22 84  
ou [jocelyne.poyot@orange.fr](mailto:jocelyne.poyot@orange.fr)





EXCLUSIF

# À NANDY (77) - PROCHE CENTRE VILLAGE 0 € JUSQU'À LA REMISE DES CLÉS

Hors frais de notaire de la Location-Accession



Maisons individuelles de 4 et 5 pièces  
**À PARTIR DE 228 500 €<sup>(3)</sup>**

- Avec garage fermé, place de stationnement et jardin privatif
- Chambre en rez-de-chaussée pour les 5 pièces



Appartements du 2 au 4 pièces  
**À PARTIR DE 122 700 €<sup>(3)</sup>**

- Exceptionnelles terrasses et grands balcons
- 2 places de stationnement par appartement

## DES CONDITIONS EXCEPTIONNELLES :

- TVA à 5,5%<sup>(2)</sup> : prix à la baisse
- Exonération de la taxe foncière pendant 15 ans<sup>(3)</sup>
- Prêt à Taux Zéro+ grâce à la RT 2012<sup>(4)</sup>
- Garantie 3R offerte<sup>(5)</sup>

**0 800 27 22 33**

7 jours/7 - Appel gratuit depuis un poste fixe  
[pavillonroyal-nandy.fr](http://pavillonroyal-nandy.fr)

### Espace de vente :

Rue du Pavillon Royal - 77 Nandy

Ouvert lundi, jeudi et vendredi de 14h à 19h  
Samedi et dimanche 10h30 - 12h30 et 14h - 19h



(1) Prix au 26/03/14, selon stock disponible. (2) TVA à 5,5 %, bénéfice sous conditions d'octroi en vigueur à la Location-Accession. (3) À compter de la phase locative et selon conditions d'octroi en vigueur. (4) Selon conditions d'octroi en vigueur définies par le ministère du logement au 01/01/13. Renseignez-vous auprès de votre Conseiller. (5) Garanties de Rachat, Relogement et assurance Revente. Bénéfice sous conditions de ressources des réservataires (plafond de revenus) et de destination du bien (résidence principale).

## Un livre

Disponible à la bibliothèque municipale  
Marguerite Yourcenar de Nandy !

### « Confiteor »

De Jaume Cabré aux Editions Actes Sud

MAGISTRAL !

Le jeune Adria grandit à Barcelone sans affection, entre un père qui ne pense qu'à en faire un singe polyglotte et une mère seulement préoccupée de sa future carrière musicale. A la fin de sa vie, il écrit ses Mémoires, dédiés à Sara, la femme de sa vie, et reconstruit pour elle le puzzle de sa tragique histoire familiale, de la seconde guerre mondiale (scènes très dures) à aujourd'hui.

Grâce notamment à ses trouvailles narratives stupéfiantes, Confiteor est un roman qui happe le lecteur, l'enchanté et ne le lâche plus.

Une fresque splendide, un roman rarissime.



# Jardin d'été : l'esprit des « villages » vacances !

Pour renforcer son côté convivial et intimiste, l'événement Jardin d'été quitte le collège Robert Buron et reprend ses quartiers... d'été dans la cour de l'école maternelle des Bois. Rendez-vous du mardi 8 juillet au jeudi 14 août pour six semaines d'animation.

Jardin d'été est une manifestation appréciée des nandéens. Des nandéens qui passent leurs vacances estivales dans la commune comme ceux qui, le temps d'une ou deux semaines, peuvent s'offrir une escapade en bord de mer ou à la montagne. Mais tous s'accordent à dire qu'il fait bon passer du temps au Jardin d'été.

Sinon, ils ne seraient pas, quotidiennement, 160 environ à venir discuter, jouer, lire...

« Ce projet a été initié pour toutes les familles nandéennes. Parents, grand-parents, peuvent se poser avec enfants, petits-enfants. Les accessoires installés : parasols, tables, chaises longues, jets d'eau, bac à sable font référence à la détente » rappelle Claudie Ormeaux, maire-adjointe déléguée aux affaires sociales. Au-delà du Centre social, de nombreux services communaux sont associés : la bibliothèque, la ludothèque, la crèche. « Nous construisons Jardin d'été ensemble ».



## Culture, convivialité, partage, fraternité... en 7 villages

Jardin d'été a lieu, cette année, chaque mardi, mercredi et jeudi, de 15h à 18h30, du mardi 8 juillet au jeudi 14 août. L'accès est libre. « Les enfants sont sous la responsabilité de leurs accompagnateurs. Cette manifestation n'est pas un mode de garde » souligne Claudie Ormeaux. « Nous voulons, au contraire créer et renforcer le lien, dans la famille, avec ses voisins de quartiers ou avec les autres nandéens. Nous souhaitons enrayer la carence de lien et lutter contre l'isolement ».



À destination des adultes comme des enfants, pour jouer, découvrir, se poser, Jardin d'été 2014 regroupera différents villages. Au village « **Sable Blanc** », on trouvera le bac à sable et les jets d'eau ; au village des « **Saveurs** », on confectionnera des brochettes de fruits ou de bonbons ; le village « **Évasion** » permettra notamment de lire, tricoter, se reposer sur les chaises longues, réaliser des mots croisés ; le village « **Animé** » permettra de s'initier à la danse (zumba, country), au jonglage, aux jeux du cirque... ; au village des « **Jeux** », retrouvez une animation Kapla, les échecs, dames, dominos... ; le village des « **Tout Petits** » concentrera un parcours psychomoteur, des jeux de manipulation, une pêche à la ligne... et le village « **Créatif, d'expression manuelle** » sera l'occasion d'apprendre à faire de la poterie, jardiner, fabriquer des jeux, un tipi, réaliser des œuvres d'art avec des objets de récupération, customiser des vêtements, appréhender les sciences et techniques à travers un atelier... Ces animations sont encadrées et feront l'objet d'un calendrier avec des horaires précis.

Des animations nombreuses et variées pour que chacun trouve son bonheur... d'être à Nandy en juillet et août !



# Rythmes scolaires : les enfants au cœur du dispositif

La commune de Nandy a mis en application la réforme des rythmes scolaires dès la rentrée 2013 en concertation avec l'ensemble de la communauté éducative. Pour la rentrée 2014, un aménagement du dispositif dans l'organisation des temps scolaire et périscolaire est apporté dans l'intérêt des rythmes de l'enfant.

Les temps d'activités périscolaires (TAP) instaurés en 2013 ont permis aux enfants de maternelles et d'élémentaires de découvrir des activités diversifiées, de qualité avec un encadrement compétent orientées vers des ateliers culturels, créatifs, sportifs ou de jeux ainsi qu'un module de prévention routière et de sensibilisation aux dangers domestiques animé par les pompiers du SDIS de Savigny-le-Temple. Sans être un apprentissage, les TAP restent basés sur des activités ludiques, éducatives et de détente. « 85% des élèves scolarisés participent à l'ensemble des ateliers proposés gratuitement par la municipalité » indique Grégory MASSAMBA, Maire adjoint délégué à la vie scolaire.

Pour permettre d'évaluer, d'ajuster et de pérenniser la démarche, un comité de pilotage a été mis en place dans chaque groupe scolaire et par niveau (maternelle et élémentaire). Constitué des différents partenaires éducatifs (Inspectrice de l'Éducation Nationale, directrices d'établissements, référents TAP, parents d'élèves, maire-adjoint) celui-ci a permis d'effectuer des bilans intermédiaires donnant lieu à des ajustements immédiats mais aussi de dégager des perspectives pour l'année scolaire 2014/2015.

## Des rythmes scolaires plus adaptés pour la rentrée

Sur proposition des comités de pilotage, un nouvel aménagement des rythmes scolaires, plus en adéquation avec les rythmes de l'enfant, a été validé par l'ensemble de la communauté éducative pour la rentrée prochaine. Ainsi une différenciation est faite entre les maternelles avec un temps d'activités plus court (séance ramenée à 4 fois  $\frac{3}{4}$  d'heure par semaine) et les élémentaires avec un temps d'activités plus long (séance portée à 2 fois 1h30 par semaine) leur permettant d'accéder à des activités nouvelles hors du cadre scolaire. La gratuité du TAP est maintenue.

## Poursuivre la formation des animateurs

À l'initiative de la commune, un volet formation des animateurs a été intégré au dispositif. Il sera poursuivi l'an prochain afin d'accompagner les animateurs dans l'évolution de leur métier (BAFA, BAFD, activités scientifiques et techniques, activités autour de l'environnement...).



## Des points d'information

En complément de l'information traditionnelle (affichage, diffusion individuelle dans les cahiers), des permanences seront effectives sur les fêtes de fin d'année dans chaque établissement scolaire.

« La volonté commune de réussir nécessite de répondre à toutes les interrogations en gardant quotidiennement à l'esprit l'intérêt des rythmes de l'enfant » conclut l' élu.



# Amicale de Pêche Nandéenne : une saison bien amorcée

Depuis 33 ans, les adhérents de l'Amicale de Pêche Nandéenne taquinent le poisson dans les 4 étangs de la commune. Des pêcheurs et des plans d'eau qui se sont forgés une bonne réputation au-delà de Sénart !

La pêche est un loisir où l'une des qualités premières est de se faire discret afin d'appâter le poisson. Et les adhérents de l'Amicale de Pêche Nandéenne le sont... à moins d'évoquer l'association ! Les pêcheurs - taiseux - deviennent alors plus loquaces. De même l'Amicale n'est pas si discrète dans le petit monde halieutique francilien. Avec 7 concours organisés chaque année sur Nandy, elle est même très active !

## Des concours renommés

« Nous débutons la saison avec notre traditionnel concours de truite. Nous déversons spécialement 60 kg de poissons pour cette occasion dans l'étang des Bois. Nous comptabilisons jusqu'à 50 pêcheurs par concours sur Nandy, là où en moyenne, les autres concours n'attirent qu'une vingtaine de participants » se félicite Artur Nogueira, responsable de l'organisation des concours. La notoriété des plans d'eau nandéens y fait pour beaucoup. « Les pêcheurs savent qu'ils sont poissonneux. Donc il arrive que certains pêcheurs viennent du Val de Marne, et grâce à nos connaissances, de la Belgique ! En plus, nos concours sont conviviaux, les pêcheurs savent qu'ils passeront une bonne demi-journée ou journée. Je pense, par exemple, au concours de Noël qui se termine par le verre de l'amitié et un repas ! Nous retrouvons un même socle de participants » se réjouit Maurice Garrand, président de l'association depuis 2013, mais trésorier depuis sa création le 6 mai 1981 !

## Un repêchage annuel

L'Amicale compte 53 adhérents. La cotisation de la carte de pêche est fixée à 22 € pour les nandéens (25€ pour les pêcheurs extérieurs) et 10 € pour les enfants. « C'est un loisir souvent pratiqué en

famille. Nous voyons de plus en plus de pères avec leurs fils ou filles. De plus, nous offrons la carte aux nandéens, âgés de plus de 70 ans ! »

Avec le sésame, les pêcheurs peuvent pratiquer sur l'un des 4 étangs de la commune : le Balory, la Sablonnière, le Planta et les Bois. Des plans d'eau repêchés tous les ans. « Nous repeuplons ces étangs avec des tanches, des gardons, des rotengles, des brochets, des carassins. Cela représente 150 kg de poisson à chaque fois ! Pour la Sablonnière, c'est une année sur deux en alternance, avec l'association de Savigny-le-Temple ».



## Respect des plans d'eau

Les étangs sont bien entretenus par la municipalité et préservés par les pêcheurs comme les promeneurs. « La pêche allie loisir et détente tout en permettant de conserver notre patrimoine vert. C'est ce qui séduit » note Christian Viot, garde-pêche. Les plus belles prises sur les étangs sont une carpe de 22 kg et 70 cm et un sandre de 1,08 m. Les connaisseurs salueront la performance !

Par ailleurs, toujours dans la volonté d'animer la commune, l'Amicale de Pêche nandéenne ambitionne de recréer une école de pêche et développer la fréquentation des concours à l'étang du « Lion », celui du Balory, comme le surnomment les pêcheurs de Nandy, de Sénart et d'ailleurs...

## Contact :

**Maurice GARRAND**  
9 place de la Mairie - 77176 Nandy  
06 83 15 15 73 - 06 09 92 46 59





## Groupe Nandy Vitalité

Lors du dernier scrutin municipal, vous avez exprimé sans ambiguïté et dès le premier tour, à près de 61%, votre confiance en la liste Nandy Vitalité représentée par René RETHORE. Ce choix constitue une reconnaissance non seulement du bilan de l'équipe municipale sortante mais aussi du sérieux du projet proposé pour le mandat que vous nous avez confié. Nos engagements, clairement annoncés, seront appréhendés sereinement par une équipe renouvelée à près de 55%, motivée, soudée, compétente, impliquée et responsable. Le contexte économique difficile adossé à une réduction constante des dotations de l'État aux collectivités, toutes couleurs politiques confondues, implique de faire preuve de réalisme tout en continuant à garantir une gestion responsable de notre commune, reconnue de tous.

C'est donc dans la continuité, assortie d'un souffle nouveau que nous avons créés des conseillers délégués à la petite enfance, mais aussi à des secteurs nouveaux comme le développement numérique, la sécurité, le transport, la rénovation du patrimoine, qui sont pour nous des priorités. Les élus de la majorité, installés dans leurs postes, ont pris sans tarder la mesure de leur mission : répondre au mieux à vos attentes et préoccupations.

Animés par ce contrat moral, nous relèverons l'ensemble des défis dans un esprit républicain, constructif et de rassemblement, en toute transparence et dans l'intérêt de toutes les nandéennes et de tous les nandéens.

**Grégory MASSAMBA**

*Président du groupe majoritaire*

## Groupe Nandy Bleu Marine

Nous tenons à remercier les 420 électeurs Nandéens pour leur confiance. C'est une grande fierté et une lourde responsabilité que de représenter 21,88% des électeurs. Grâce à votre vote patriote nous avons obtenu 3 sièges.

Nous comptons bien jouer un rôle efficace et surtout vous rendre compte.

Attachés à la démocratie directe, nous considérons que la cohésion d'un groupe, tout comme celle d'une commune ne peut être harmonieuse qu'avec l'apport de tous, de tout bord et de tout âge.

Nous essayerons toujours de brasser des hommes et des femmes, jeunes et moins jeunes car jusqu'au dernier moment on apprend toujours des autres. Nous sommes engagés au service de la vie locale, notre présence est inscrite dans les 4 commissions : animation ville, enfance-jeunesse, vie sociale, gestion urbaine. Nous participons en tant que titulaire au CAO et en tant que suppléants au SDESM et SICTOM.

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, nous nous engageons à les faire remonter au grand jour.

A travers l'écoute et l'ouverture dont fait preuve Mr le Maire, nous sommes convaincus que nous allons pouvoir travailler ensemble sereinement. Félicitations à tous les militants du 77 qui ont permis le succès des Européennes et aux 364 Nandéens pour leurs voix. Le Rassemblement Bleu Marine devient le 1<sup>er</sup> parti d'IDF, ce n'est ni une fatalité ni une catastrophe, juste le salutaire sursaut d'une population qui reprend son destin en main.

Bleu Marinement votre.

[nbm.information@gmail.com](mailto:nbm.information@gmail.com)

## Brigitte Lapeyronie Conseillère non-inscrite

Quelques informations suite aux élections municipales : création de l'association les « Amoureux de Nandy », rendez-vous sur le nouveau site web [www.amoureux-de-nandy.fr/](http://www.amoureux-de-nandy.fr/).

Vous saurez comment nous avons mis en pratique deux engagements de campagne forts, pour vous venir aide dans vos problématiques quotidiennes.

Je vous engage vivement à «participer» au Conseil Municipal du 23 juin : vous pourrez juger de la façon dont est géré le budget de la commune. Participez, posez des questions, faites entendre votre voix. Nous sommes vos représentants auprès de la Mairie n'hésitez pas à nous contacter. A bientôt.

**Brigitte LAPEYRONIE**  
et les Amoureux de Nandy

.....

## Didier Gomiero Conseiller non-inscrit

Merci,

Les dernières élections ont révélées un rejet des conditions de vie devenues insupportables, fruit d'un cloisonnement d'idées et autisme récurrent de mouvements politiques historiques. Notre action locale portée initialement par la liste NANDY2014 et dissoute pour ces même raisons, renforce notre engagement à rester libre de nos choix et donc de cautionner ou rejeter des propositions locales, privilégiant l'écoute et le bon sens, dans notre intérêt. Elus pour vous faire entendre, relayer les idées et projets qui contribueront à une meilleure vie locale ; nous voulons que les orientations, les consultations, les débats et les choix de développement restent aux mains d'une exception nandéenne.

**Didier GOMIERO**  
*Conseiller de proximité*



## Juin

### MARDI 10 JUIN

#### Rencontres autour de l'enfant et sa famille à 20h

Dans le cadre des «Rencontres Parents-Professionnels» que le pôle «petite enfance» organise, vous êtes convié à participer à son 2<sup>e</sup> rendez-vous sur le thème : «Parents, enfants : préparer l'entrée à l'école».

Ces rencontres sont un début de réponses aux nombreuses questions que se posent les parents de jeunes enfants.

Maison des familles - Rue du Stade

Contact : 01 60 63 95 29 - creche@nandy.fr

### MERCREDI 11 JUIN

#### Cross des écoles

Stade Michel Rougé, de 14h à 16h30.

Les 639 élèves de la grande section maternelle au CM2 vont rechausser leurs baskets et reprendre l'échauffement après l'annulation du cross du 1<sup>er</sup> avril suite à un pic de pollution atmosphérique.

Contact : 01 64 19 29 22 - scolaire@nandy.fr

### Du 11 au 18 JUIN

#### Exposition des peintres en herbes

Espace Atout âge  
Aux heures d'ouverture de l'Espace Atout âge.

Les 3 groupes soit 23 enfants présenteront leurs travaux de l'année. Ils ont travaillé l'encre de chine, le crayon et les couleurs avec Gérard, Laurence et José, leurs animateurs. **Remise des prix suite au vote du public le 18 juin à 17h30.**

Renseignements :  
alliance-des-arts@hotmail.fr



### SAMEDI 14 JUIN

#### Portes ouvertes du collège Robert BURON

De 9h à 12h

### Du VENDREDI 13 au DIMANCHE 15 JUIN

#### Le théâtre de l'Odysée présente 4 pièces de théâtre tout au long du week-end.

#### Vendredi 13 juin à 20h30 et dimanche 15 juin à 15h

«La Tempête» de William Shakespeare (atelier adultes)  
Au retour du mariage de sa fille, le vaisseau du roi de Naples, Alonzo, qu'accompagne son fils Ferdinand, est pris dans une tempête et s'échoue sur une île habitée par un monstre, Caliban, et par un esprit, Ariel. L'ancien duc de Milan, Prospéro, naguère évincé du trône par son frère Antonio, y vit depuis douze ans : or c'est lui qui a magiquement provoqué la tempête...



#### Samedi 14 juin à 15h et dimanche 15 juin à 15h

«Hook ou la revanche du capitaine Crochet» (atelier enfants)

Et si Peter Pan avait grandi ? S'il était devenu homme d'affaires ? Et si ses enfants étaient enlevés, une nuit, lors d'une visite chez grand mère Wendy, et que le mot de menace laissé par le ravisseur était signé «Capitaine Crochet» ? Alors Peter Pan devrait regagner le pays de son enfance. Et pour une grande personne, ce n'est jamais facile...



#### Vendredi 13 juin à 20h30

#### et samedi 14 juin à 15h

«La princesse et l'homme sans cœur» suivi de «La fée du robinet» (atelier ados)  
Les ados, une nouvelle fois en capacité d'improvisation vous présente 2 contes, le premier est traditionnel, l'autre est moderne. Que va t'il ressortir de la confrontation et de la mise en abîme de ces deux contes ?  
Conservatoire municipal de Nandy  
Tout public - Entrée libre

Contact info/réservation :  
odysee theatre77@gmail.com

Infos supplémentaires :  
www.facebook.com/Theatre.de.lodysee



**JEUDI 19 JUIN**

**Remise des dictionnaires**

Des dictionnaires sont remis aux élèves de CM2 pour leur entrée en 6<sup>e</sup>. École du Balory à 9h - École de Villemur à 10h - École Les Bois à 11h  
 Contact : 01 64 19 29 22 - scolaire@nandy.fr



**SAMEDI 21 JUIN**

**Fête de la musique**

Rendez-vous au conservatoire de Nandy de 11h à 12h et de 15h à 16h pour fêter la musique. Entrée libre  
 Contact : 01 64 41 73 36 conservatoire@nandy.fr

**DIMANCHE 29 JUIN**

**Badminton de l'ASN - Journée portes ouvertes**

Le club de badminton vous propose de venir découvrir cette discipline dans la joie et la bonne humeur. L'accès est gratuit et ouvert à tous. Le prêt de matériel est possible mais limité... Pensez à apporter votre raquette et vos volants. Un rafraîchissement sera offert. Gymnase Espace Montand Rue des 18 sous - De 14h à 17h  
 Contact : nandybad@yahoo.fr  
<http://asnandybad.clubeo.com>



**LUNDI 14 JUILLET**

**Buffet républicain**

Vous êtes un nandéen de 65 ans et plus, inscrivez-vous au buffet républicain et profitez d'un après-midi dansant en toute convivialité.  
 Contact et réservation :  
 Lisa Levasseur 01 64 19 29 23 - ccas2@nandy.fr

**Sorties familles**

L'Espace Atout âge du Centre social organise deux sorties familles :  
**Dimanche 6 juillet : Sortie à Houlgate**  
**Dimanche 10 août : Sortie à Arromanches**  
 Départ 6h, retour vers 22h.  
 Réservation et paiement avant le 20 juin pour Houlgate et avant le 10 juillet pour Arromanches.  
 Tarifs et renseignements auprès de Karine :  
 01 60 63 62 93 - atoutage@nandy.fr

**Septembre**

**SAMEDI 6 SEPTEMBRE**

**Forum des associations**

De 11h à 17h  
 Venez rencontrer la soixantaine d'associations nandéennes et assister aux nombreuses démonstrations programmées.  
 Gymnase Espace Montand Rue des 18 Sous  
 Contact : 01 64 19 29 29  
 mairie@nandy.fr



**Juillet/Août**

**Du MARDI 8 JUILLET au JEUDI 14 AOÛT**

**Jardin d'été**

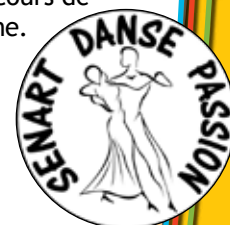
Votre «jardin d'été» revient mais déménage. Chaque mardi, mercredi et jeudi, de 15h à 18h30 dans la cour de l'école maternelle des Bois. Le jardin d'été regroupera différents villages. Le village «Sable Blanc», des «Saveurs», «Évasion», «Animés», des «Jeux», des «Tout Petits» et le village «Créatif, d'expression manuelle». L'Espace Atout âge, le centre de Loisirs, la bibliothèque, la ludothèque et la crèche vous attendent pour cette nouvelle saison ! Découvrez le programme complet dans le «Carnet d'été 2014». Animation tout public - Entrée gratuite



**A partir du LUNDI 8 SEPTEMBRE**

**Sénart Danse Passion : opération portes ouvertes**

Sénart Danse Passion organise une opération portes ouvertes tout le mois de septembre de 19h30 à 20h30, avec une initiation gratuite sur un cours de danse en couple et un cours de danse en ligne.  
 Maison des Arts et de la Danse  
 Chemin d'Arvigny  
 Renseignements : 06 71 06 33 99  
[www.senartdansepassion.fr](http://www.senartdansepassion.fr)



**SAMEDI 13 SEPTEMBRE**

**L'après-midi des peintres**

Rendez-vous dans le parc de la bibliothèque de Nandy de 14h à 18h pour participer à la 3<sup>e</sup> édition de «L'après-midi des peintres» organisé par l'association le Chevalet. Cette manifestation s'adresse aux peintres adultes et amateurs. Apportez vos toiles et pinceaux et laissez libre cours à votre inspiration.  
 Contact : nadinerentz@aol.com  
 ou 01 60 63 39 55



# JARDIN D'ÉTÉ

du 8 juillet  
au 14 août 2014



Ecole des Bois - Nandy  
15h00 - 18h30

Mardi - mercredi et jeudi



Ville de Nandy  
9 place de la Mairie - 77176 Nandy  
01 64 19 29 29 - mairie@nandy.fr  
www.nandy.fr